

■ **Paul Morard et Fils S.A.**, à Le Bry, exploiter une distillerie et cidrerie, etc. (FOSC du 10.12.2001, p. 9690). Inscription d'office par suite de la fusion des communes d'Avry-devant-Pont, Le Bry et Gumefens, selon Décret et Loi du 17.09.2002, nouvelle dénomination du siège: Pont-en-Ogoz. Adresse: Le Bry.
Journal no 4134 du 31.10.2003
(01247374 / CH-217.0.430.484-1)